



Présidence : Arménie

983^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

- Date : mercredi 21 juillet 2021

Ouverture : 11 heures
Clôture : 12 h 25
- Président : Ambassadeur A. Papikyan
- Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : SÉANCE DE CLÔTURE

- *Déclaration de clôture de l'Ambassadeur A. Papikyan, Représentant permanent de l'Arménie auprès de l'OSCE et Président du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS)*

Président (FSC.DEL/289/21), Fédération de Russie (annexe 1), Slovénie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC. DEL/291/21), États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/285/21 OSCE+), Suède (annexe 2), Royaume-Uni (FSC.DEL/286/21 OSCE+), Canada, Suisse (annexe 3), Albanie (annexe 4), Azerbaïdjan, Ukraine, Turquie (FSC.DEL/287/21 OSCE+).

Motion d'ordre : Azerbaïdjan, Président

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Questions de protocole : Serbie, Allemagne, Finlande, Royaume-Uni, Président

- Prochaine séance :

À annoncer



983^e séance plénière

Journal n° 989 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Monsieur le Président,
Cher Armen,

Permettez-moi de vous adresser personnellement, ainsi qu'à la délégation arménienne, nos plus chaleureuses félicitations pour avoir mené à bonne fin votre Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS).

Nous avons derrière nous quatre mois de travail intensif et, à notre avis, des plus fructueux. Toutes les séances du Forum, sans exception, ont été caractérisées par la richesse intellectuelle et la diversité des points de vue exposés, ce à quoi les interventions de diplomates et de militaires de haut rang, ainsi que de représentants respectés de la communauté universitaire, qui étaient invités à prendre la parole, ont incontestablement contribué. Nous saluons le caractère équilibré des réunions tenues dans le cadre du Dialogue de sécurité et leur vaste champ thématique. Nous pensons que bon nombre des idées présentées mériteraient d'être prises en considération dans les travaux pratiques que nous effectuons ici à Vienne.

Dans les circonstances actuelles, le FCS reste une des rares plate-formes multilatérales permettant d'avoir des débats ouverts sur les questions de sécurité militaire. Permettez-moi de vous rappeler que c'est précisément sa finalité. Il a été conçu par ses fondateurs en tant que principale et, de fait, seule structure paneuropéenne responsable de la stabilité politico-militaire en Europe. À cet égard, les réunions consacrées à des thèmes qui sont au cœur du mandat de notre organe de négociation, à savoir la maîtrise des armements conventionnels en Europe, la transparence des exercices militaires et l'impact des progrès technologiques militaires sur la stabilité, ont été à notre avis extrêmement productives. Nous saluons l'excellente organisation et le niveau de qualité élevé du dixième Débat annuel sur la mise en œuvre du Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, manifestation d'importance majeure.

L'instabilité mondiale actuelle et le niveau constamment élevé des menaces transfrontières rendent indispensable le renforcement des capacités entre organisations régionales. Dans ce contexte, l'inscription des activités de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) à l'ordre du jour du Forum est des plus bienvenues. Le débat,

auquel ont participé la Secrétaire générale de l'OSCE, Helga Maria Schmid, et le Secrétaire général de l'OTSC, Stanislav Zas, s'est avéré utile, y compris sur le plan des préparatifs de fond de leur rencontre à Moscou, le 22 juin dernier. Il est encourageant que les relations entre les deux organisations se développent dans l'esprit de la Plate-forme pour la sécurité coopérative, qui a été adoptée au Sommet d'Istanbul de l'OSCE en 1999.

Nous considérons comme opportun le débat sur la contribution de l'OSCE à la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Ses résultats montrent que non seulement l'OSCE peut aider les pays à concrétiser les buts et les objectifs de la résolution, mais que la résolution elle-même permet aussi à l'OSCE de mieux utiliser son potentiel unificateur, contribuant ainsi à l'établissement d'un espace de sécurité commun de Vancouver à Vladivostok. Nous ne doutons pas que la « Contribution de l'OSCE à l'examen approfondi 2020–2021 de l'état d'avancement de l'application de la résolution 1540 » convenue au FCS sera prise en compte dans les recommandations finales et la future résolution du Conseil de sécurité sur la prorogation du mandat du Comité 1540 à New York.

La question des armes légères et de petit calibre (ALPC) et des stocks de munitions conventionnelles reste un important domaine de nos travaux communs. La réunion thématique présidée par l'Arménie a offert l'occasion de préparer le terrain à une augmentation de l'efficacité et de l'incidence pratique des activités de projet menées par l'OSCE. Nous sommes heureux de constater que des progrès ont été accomplis dans la mise à jour des guides des meilleures pratiques concernant la gestion des stocks d'ALPC et de leurs munitions. L'accord intervenu sur le guide consacré à la destruction des ALPC, dont l'actualisation a été supervisée par nos distingués collègues des États-Unis, a représenté un nouveau pas en avant vers notre objectif commun qui est d'empêcher que les armes ne se retrouvent sur le marché noir.

Monsieur le Président,

Nous sommes confrontés à de nombreux défis mondiaux et régionaux, notamment la menace posée par la prolifération des armes de destruction massive, le terrorisme international, le trafic illicite d'armes et de munitions, les conflits armés et les crises dans le cadre desquels le respect du droit international humanitaire est capital. Les problèmes communs sur lesquels la distinguée Présidence arménienne s'est concentrée peuvent être résolus sur la base des principes de la sécurité égale et indivisible, de l'ouverture et du rejet de la confrontation ou de l'imposition d'idéologies dans les relations internationales. Il y a lieu de continuer d'analyser en commun et de façon mutuellement respectueuse les problèmes qui se posent.

Malheureusement, le dernier cycle de négociations a montré que les États participants ne suivaient pas tous, loin de là, cette approche en cherchant plutôt à utiliser la plate-forme du Forum pour légitimer les déséquilibres en matière de sécurité qui sont apparus en Europe. Il nous paraît évident qu'il sera impossible de renforcer la confiance dans la sphère militaire tant que l'Alliance de l'Atlantique Nord poursuit ses activités militaires provocatrices et accroît sa présence militaire à proximité des frontières russes. Dans ces circonstances, il est trop tôt pour parler de la modernisation du Document de Vienne 2011.

À notre avis, cet outil essentiel pour renforcer la confiance et la transparence dans la sphère militaire devrait être considéré, avant tout, comme un instrument visant à intensifier la coopération professionnelle entre les forces armées des États participants. Nous rejetons à cet égard les tentatives de politiser le mécanisme de réduction des risques prévu dans le Document de Vienne 2011 de même que son utilisation abusive aux fins de soutenir certains États participants tout en exerçant des pressions sur d'autres.

Les déclarations inconsidérées sur le prétendu regroupement des forces armées russes dans les zones frontalières (elles sont retournées à leurs lieux de déploiement permanent à la fin des inspections) sont utilisées par les représentants de l'Ukraine au FCS comme un « écran de fumée » pour dissimuler les « activités militaires inhabituelles » qui se déroulent dans le Donbass depuis sept ans et auxquelles participent jusqu'à 60 000 militaires ukrainiens. Si la délégation ukrainienne persiste dans sa rhétorique fautive et irresponsable, il n'y aura pas de discussion professionnelle et les insinuations hebdomadaires de nos voisins méridionaux continueront d'être écoutées par leurs promoteurs occidentaux sans la participation de la délégation russe.

La Fédération de Russie condamne l'opération punitive sanguinaire menée par le Gouvernement ukrainien contre la population du Donbass et prône un règlement pacifique du conflit interne ukrainien par un dialogue direct entre le Gouvernement ukrainien et les autorités du Donetsk et de Louhansk sur la base du strict respect des accords de Minsk dans leur intégralité et selon l'ordre approprié. Nous demandons instamment aux autres parties d'en faire de même.

Dans les circonstances actuelles, des efforts doivent être consentis afin d'élaborer des mesures pratiques pour désamorcer les tensions en Europe, réduire la confrontation militaire le long de la ligne de contact entre la Russie et les pays membres de l'OTAN, rétablir les contacts entre militaires et améliorer les mécanismes de prévention des incidents. Nous attendons des progrès tangibles sur ces questions dans le cadre du Dialogue structuré.

Monsieur le Président,

En conclusion, nous tenons à souligner que l'approche de la délégation arménienne est également conforme à nos vues sur la manière dont les travaux du FCS peuvent être mieux structurés conformément à son mandat dans les temps difficiles que nous traversons aujourd'hui. Nous partageons le point de vue de nos amis arméniens concernant la nécessité de parvenir à un consensus en trouvant un accord fondé sur les avantages réciproques en se concentrant sur un dialogue ouvert et constructif à propos d'un vaste éventail de problèmes de sécurité européens. Nous remercions sincèrement tous les membres de l'équipe de la Présidence arménienne pour leur professionnalisme, leur approche novatrice dans l'établissement de l'ordre du jour du FCS et les négociations marathon riches sur le fond qu'ils ont mené.

Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à l'Autriche, prochaine Présidence du Forum, et lui souhaitons de tout cœur plein succès dans cette fonction difficile et aux lourdes responsabilités au cours de la période précédant la Réunion du Conseil ministériel à Stockholm. Nous nous réjouissons à la perspective de coopérer étroitement et de manière fructueuse avec nos distingués collègues autrichiens. Nous partageons leur sentiment quant à la nécessité pour notre plate-forme de négociation de revenir à ses origines politico-militaires

et quant à l'accumulation de « capital intellectuel » pour les débats sur l'avenir de la maîtrise des armements conventionnels.

Nous sommes reconnaissants à la distinguée délégation des États-Unis d'Amérique, qui quitte la Troïka. Nous souhaitons la bienvenue à la délégation azerbaïdjanaise en sa qualité de nouvelle membre de la Troïka et adressons nos meilleurs vœux de succès à nos collègues azerbaïdjanaïses.

Merci, Monsieur le Président. Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance de ce jour.



983^e séance plénière

Journal n° 989 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION SUÉDOISE

Monsieur le Président,
Excellences,
Chers collègues,

Le début de la Présidence arménienne a coïncidé avec le lancement d'un programme ambitieux et, de notre point de vue, très pertinent, du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS). Les thèmes traités étaient au centre des travaux de l'OSCE dans un contexte plus large. La Suède, qui assure la Présidence de l'OSCE, considère que la Présidence arménienne du FCS a été un succès, qui a permis d'approfondir nos connaissances sur de nombreuses questions importantes. Cela devrait nous encourager tous à poursuivre les travaux majeurs menés par l'OSCE dans l'intérêt de tous les États participants.

Les dialogues de sécurité, qui ont facilité des échanges de vues utiles, ont été de la plus haute qualité. En particulier, la manifestation organisée le 12 mai sur les défis de la guerre de nouvelle génération a été un rappel important pour nous tous des enjeux que l'OSCE et ses États participants doivent affronter. Nous devons nous préparer aux nouveaux défis auxquels nous devons faire face dans un avenir, très probablement, pas si lointain.

Le dialogue sur la maîtrise des armements et les mesures de confiance et de sécurité, qui s'est tenu le 26 mai, a également été très utile et s'inscrit pleinement dans les grandes priorités de la Suède. Il s'agit d'un outil essentiel de renforcement de la confiance, de prévention des conflits et de réduction des risques militaires, dont nous disposons en tant qu'États participants de l'OSCE.

Monsieur le Président,

La semaine dernière, la Suède et l'Arménie ont organisé une séance commune du FCS et du Conseil permanent sur le rôle et les engagements de l'OSCE pour prévenir et combattre le terrorisme sous toutes ses formes – tendances et défis. Nos délégations ont préparé et tenu une réunion sur ce sujet important de manière constructive et productive et le résultat a été, de notre point de vue, très utile.

Sous la Présidence arménienne, le Débat annuel sur la mise en œuvre du Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité a été fructueux. La Conférence

annuelle d'examen des questions de sécurité devait également se tenir. Cela n'a pas été possible jusqu'à présent, ce que nous regrettons sincèrement.

Monsieur le Président, je voudrais saisir cette occasion pour vous remercier, ainsi que votre équipe très compétente, pour les efforts que vous avez déployés. Je souhaite également une chaleureuse bienvenue à l'Autriche à la présidence du FCS. Nous avons pris note du programme complet du FCS, que nous trouvons à la fois novateur et stimulant. Cet automne, nos pays ont la tâche importante de travailler ensemble en vue du Conseil ministériel de Stockholm. Nous nous réjouissons beaucoup de cette coopération.

Enfin, je remercie les États-Unis d'Amérique pour leur engagement résolu en faveur de la Troïka du FCS et souhaite la bienvenue à l'Azerbaïdjan en tant que nouveau membre.

Merci, Monsieur le Président. Je vous prie de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal du jour.

983^e séance plénière

Journal n° 989 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION SUISSE

Monsieur le Président,

La délégation suisse tient à vous remercier, Monsieur l'Ambassadeur Papikyan, pour le rôle moteur que vous avez joué à la Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) au cours des derniers mois, encore marqués par la pandémie de Covid-19 et ses défis connexes. Nous remercions également votre équipe compétente et dévouée, en particulier M^{me} Martirosyan, qui a dirigé le Groupe de travail A et la plupart des réunions de la Troïka du FCS.

Nous tenons à remercier les États-Unis d'Amérique, qui quittent la Troïka du FCS, et à souhaiter la bienvenue à l'Azerbaïdjan, nouveau membre de la Troïka. En ce qui concerne l'avenir, nous souhaitons également la bienvenue à la Présidence entrante du FCS et assurons nos amis autrichiens de notre ferme soutien.

Notre Organisation fondée sur le consensus navigue actuellement en eaux troubles et doit, pour ainsi dire, naviguer à vue. Nous en faisons l'expérience chaque semaine, non seulement au Conseil permanent, mais aussi, de plus en plus, dans nos travaux sur la dimension politico-militaire et surtout au sein du FCS. L'érosion de la confiance crée des incertitudes, des malentendus et des erreurs d'interprétation dangereuses, qui pourraient bien déboucher sur une escalade accidentelle.

Nous avons donc salué la décision de la Présidence arménienne d'assurer la continuité sur plusieurs sujets, comme le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, qui reste à nos yeux une pierre angulaire incontestée de notre acquis commun de l'OSCE. En outre, la Suisse a particulièrement apprécié le Dialogue de sécurité sur le mécanisme d'assistance de l'OSCE dans le domaine des armes légères et de petit calibre et des stocks de munitions conventionnelles, ainsi que les dialogues de sécurité sur la maîtrise des armements, les mesures de confiance et de sécurité ainsi que la transparence des exercices et activités militaires.

Les instruments et mécanismes visés par ces réunions qui sont des accomplissements essentiels de l'OSCE, ont déjà inspiré des initiatives semblables dans le monde entier. Il est important de préserver et de protéger ces outils et de les adapter en conséquence afin de garantir qu'ils conservent leur efficacité. La plateforme fournie par le FCS nous permet

d'examiner des questions importantes et de conclure des accords destinés à faire progresser la sécurité de nos pays et, partant, de l'ensemble de l'espace OSCE.

La Suisse tient également à féliciter la Présidence pour sa décision d'organiser un Dialogue de sécurité sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU. Le programme sur les femmes et la paix et la sécurité reste une priorité pour mon pays. Les dialogues de sécurité et le dixième Débat annuel sur la mise en œuvre du Code de conduite ont démontré la volonté de la plupart des États participants de promouvoir l'application de la résolution 1325 au niveau national et au sein de notre Organisation. Garantir l'accès non discriminatoire des femmes au secteur de la sécurité permet d'exploiter pleinement les atouts que les sociétés portent en elles en vue de consolider une paix inclusive et de renforcer l'égalité dans ce secteur.

Monsieur le Président,

La Suisse attache une grande importance à la continuité de nos débats au sein du FCS et de l'OSCE dans son ensemble. Notre Organisation est une enceinte importante pour le dialogue, où nous devrions tous pouvoir exprimer nos opinions, même divergentes, dans un cadre constructif.

Ma délégation regrette profondément que nous ne soyons toujours pas parvenus à un consensus sur les dates et l'ordre du jour de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2021. Si nous continuons à politiser ne serait-ce que les conditions préalables pour faciliter le dialogue entre les États participants, nous mettons en péril les fondements mêmes sur lesquels cette Organisation a été construite. Nous encourageons tous les États participants à se joindre à nous pour parvenir le plus rapidement possible à un consensus sur les dates de la Conférence de cette année. C'est la crédibilité de notre Organisation et de nos pays respectifs qui est en jeu.

À l'approche du cinquantième anniversaire de l'Acte final de Helsinki de 1975, nous devons réfléchir à la manière de renforcer et de revitaliser l'OSCE en tant que plateforme de dialogue et de coopération. Si nous ne le faisons pas, nous ne serons pas en mesure de surmonter nos défis actuels en matière de sécurité et nous pourrions même ouvrir la voie à de nouvelles tensions.

Monsieur le Président,

Je ne souhaite pas terminer mon intervention sur une note pessimiste. Par conséquent, je souligne une fois de plus que la sécurité dans l'espace de l'OSCE reste indivisible. La recherche et le maintien du consensus par le renforcement du dialogue devraient donc être notre objectif commun.

Merci, Monsieur le Président.



983^e séance plénière

Journal n° 989 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ALBANAISE

Je prononce la présente déclaration au nom du groupe MenEngage de l'OSCE pour mettre en lumière son soutien au programme sur les femmes et la paix et la sécurité. Au cours des deux dernières décennies, la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU a été complétée par neuf autres résolutions en la matière, qui fournissent des orientations aux acteurs nationaux et internationaux sur leur rôle à l'appui du programme.

La résolution 1325 est une résolution à large portée qui réaffirme le rôle important des femmes dans la prévention et le règlement des conflits, les négociations de paix, la consolidation de la paix, le maintien de la paix, l'intervention humanitaire et la reconstruction après un conflit. Elle souligne l'importance de la participation égale des femmes et de leur plein engagement dans tous les efforts visant à maintenir et à promouvoir la paix et la sécurité. Nous réaffirmons que le programme relatif aux femmes et à la paix et à la sécurité continue d'être essentiel au concept de sécurité globale de l'OSCE.

S'agissant de la publication de l'OSCE de l'année dernière sur la mise en œuvre du programme sur les femmes et la paix et la sécurité dans la région de l'OSCE, il est encourageant de constater que le nombre de plans d'action nationaux qui visent à mettre en œuvre le programme n'a cessé d'augmenter depuis 2010. Sur les 57 États participants de l'espace de l'OSCE, 36 (63 %) ont élaboré des plans d'action nationaux en vue d'appliquer la résolution 1325. Cependant, nous devons poursuivre les efforts, non seulement en amenant d'autres États à adopter la résolution 1325 dans leurs plans d'action nationaux, mais aussi en fournissant un financement adéquat pour leur exécution.

Cet appel a été renouvelé lors du Conseil ministériel de l'OSCE de l'année dernière, lorsque 52 États participants ont signé la déclaration commune de Tirana sur la mise en œuvre d'actions concrètes concernant le programme sur les femmes et la paix et la sécurité.

Au cours du premier semestre de cette année, les dialogues de sécurité sur la participation pleine, égale et véritable des femmes dans les forces armées et les forces de sécurité et le dixième Débat annuel sur la mise en œuvre du Code de conduite ont à nouveau démontré le soutien massif des États participants à la poursuite de la mise en œuvre de la résolution 1325 au sein de l'OSCE et du FCS et par leur intermédiaire.

Comme cela a déjà été dit, la résolution 1325 est un programme très concret, qui permet, grâce à la participation pleine, égale et véritable des femmes, d'obtenir de meilleurs résultats, que ce soit en matière de prévention, de gestion et de résolution des conflits ou d'amélioration de l'efficacité opérationnelle de nos forces armées. Il est également vrai qu'à un niveau supérieur, il s'agit de promouvoir les droits humains. Les droits des femmes sont en effet des droits humains.

Le groupe MenEngage tient également à encourager les États participants qui n'ont pas soutenu la déclaration commune de Tirana à collaborer de manière constructive avec la Présidence de l'OSCE avant et pendant le Conseil ministériel de Stockholm afin de garantir des progrès notables sur les femmes et la paix et la sécurité à l'OSCE cette année.